



**Pôle des Etudes Doctorales
Centre des Etudes Doctorales Sciences et Techniques et Sciences Médicales**

**Inscription Administrative
Première Année de Doctorat
2025-2026**

Les candidats sélectionnés sont convoqués par le *Centre d'Etudes Doctorales Sciences et Techniques et Sciences Médicales* (CED-STSM) pour compléter les Formalités Administratives **du 14/11/2025 au 19/11/2025** selon **le planning des rendez-vous** (voir la liste des candidats retenus).

Chaque doctorant (e) doit obligatoirement se présenter selon le rendez-vous qui lui a été fixé par l'établissement abritant sa structure d'accueil, muni(e) de toutes les pièces constituant le dossier d'inscription* au Cycle Doctoral.

*** : Lire attentivement la totalité du présent document pour la constitution du dossier d'inscription**

Conditions nécessaires en vue de l'inscription en première année de thèse

Le diplôme de Master ou équivalent doit répondre au profil des formations Doctorales accréditées au CED-STSM :

- Sciences and Technique and Engineering (STE)
- Sciences, Technology and Innovation (STI)

Si le/la candidat(e) retenu(e) est titulaire d'un diplôme conférant le grade de Master, il/elle doit obligatoirement solliciter l'équivalence auprès du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

Documents à Fournir pour l'Inscription en Thèse

1. Formulaire de Demande d'inscription en première année du Doctorat (à télécharger), dûment rempli et signé par le Directeur Principal de thèse et par le Responsable de la structure de recherche d'accueil. **Aucun formulaire rempli à la main ne sera accepté ;**
2. Originale et copie du Baccalauréat ;
3. Originale et copie de la Licence ou du diplôme équivalent ;
4. Originale et copie du Master ou du diplôme équivalent ;
5. Relevés de notes du master (1ère et 2ème année) attestant l'obtention du master avec au moins la mention Assez Bien;
6. Charte des thèses (à télécharger) dûment signée par le candidat, le Directeur de thèse, le Responsable de la structure de recherche d'accueil.
7. Photocopie de la Carte d'Identité Nationale ;
8. Déclaration sur l'honneur (à télécharger) pour les candidats retenus qui ne sont pas en activité professionnelle.
9. Deux photos d'identité portant Nom, Prénom et Numéro de la CIN ;
10. Pour les candidats internationaux, une autorisation d'inscription délivrée par l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI).
11. Reçu du virement des frais d'inscription pour les candidats en activité professionnelle retenus.

Inscription Administrative

Le dossier (version papier) déposé auprès du service des Études Doctorale sera révisé. En cas **d'informations incohérentes ou erronées, non- conformité du diplôme,...**, une notification sera envoyée par e-mail au/à la candidat(e) signifiant le refus de l'inscription.

N.B :

La Période des inscriptions et l'horaire du dépôt du dossier doivent être respectés.

Les dossiers complets, comportant toutes les signatures nécessaires, doivent être déposés auprès du Service de Recherche et Coopération de l'établissement abritant la structure de recherche d'accueil du candidat, selon le planning des inscriptions.